

le 09/04/2015

metronews.fr



Pierre, CRS dans le Nord : «La fatigue commence à être difficile à gérer»



Depuis la mise en place du plan Vigipirate à son niveau maximal depuis les attentats de Charlie Hebdo en janvier, les CRS du Nord Pas-de-Calais multiplient les jours de déplacement sans repos. Tandis que leurs syndicats alertent le ministère de l'intérieur, metronews a rencontré un CRS de Saint-Omer, qui confie son désarroi.

«On se demande combien de temps nous allons pouvoir tenir» A 44 ans, Pierre (prénom modifié) est un CRS épuisé. Membre de la compagnie n°16 de Saint-Omer, il doit, à l'instar de ses collègues, accumuler les jours travaillés sans repos. Car depuis l'attentat à Charlie Hebdo le 7 janvier, le plan Vigipirate est à son niveau maximal et cela devrait durer au moins jusqu'à cet été.

Résultat, les jours de déplacement ont explosé au premier semestre 2015 (une dizaine de jours supplémentaires en moyenne dans la région). «J'assume les responsabilités propres à notre corps de métier, confie le CRS nordiste à metronews. Mais, la fatigue commence à être difficile à gérer. Les missions et les formations obligatoires s'enchaînent sans arrêt, notamment en dehors de la région. Par exemple, après trois semaines de mission à Lille, nous avons été envoyés au dernier pour une autre mission de sécurisation de lieux de culte à Paris. Ça n'arrête pas !»

Source : www.metronews.fr/lille/pierre-crs-dans-le-nord-la-fatigue-commence-a-etre-difficile-a-gerer/modi!W03r3gAN0tQjg/



Des absences, un divorce

Ces contraintes, Pierre les vit également dans sa vie personnelle. Comme de nombreux CRS, ses nombreuses absences du domicile conjugal ont abouti à un divorce. «On ne peut plus prévoir les choses à l'avance, souffle-t-il. Cela pose des problèmes pour les gardes d'enfant alternées ou quand ils sont malades. Sans parler des rendez-vous pris chez le médecin des mois à l'avance et annulés au dernier moment.»

Si les CRS nordistes affirment ne pas vouloir suivre, pour le moment, l'exemple de ceux de Toulouse, qui se sont mis collectivement en arrêt maladie (un tiers des effectifs), ils demandent a minima une revalorisation de leur indemnité journalière d'absence temporaire (IJAT). «Ce bonus de 30 euros a été baissé en 2002, glisse Pierre. Nous n'avons pas le droit de grève et nous voulons rester en poste, mais qu'au moins nos efforts soient un peu récompensés. Compte tenu des circonstances, nous avons aussi grandement besoin d'un renforcement des moyens humains et matériels.»